



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 4 AVRIL 2021

DIMANCHE DE PÂQUES
Année B

Tel : 04 93 45 13 87 – **mail :** notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

« IL EST RESSUSCITÉ : IL N'EST PAS ICI » (Mc 16, 6)

Après 40 jours de Carême, nous arrivons à la plus belle, la plus grande fête chrétienne : **PÂQUES**. Elle se déroule en deux temps : la Veillée Pascale et le jour de Pâques.

La Veillée Pascale ou Vigile Pascale : l'attente. Dans la nuit du samedi Saint au dimanche de Pâques les catholiques « veille en l'honneur du Seigneur » et célèbrent par anticipation « Pâques » : passage des ténèbres à la lumière, victoire du Christ sur la mort. Le feu et le cierge pascal sont allumés en signe de « renouveau » et la flamme est transmise aux fidèles. Plus tard les fidèles renouvellent les promesses du baptême et parfois sont célébrés des baptêmes d'adultes ainsi que leurs confirmations et leurs premières communions. Les rites de ces sacrements de l'initiation parlent : plongeon ou baptême dans l'eau au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit (participation par la mort et la résurrection avec le Christ); remise du vêtement blanc (libération du péché), onction avec le Saint Chrême (accueil de l'Esprit Saint).

Le jour de Pâques : le passage. Aux premières heures du jour du premier jour de la semaine Marie de Magdala découvre le tombeau vide. En passant ainsi de la mort à la vie Christ sauve l'homme du péché et l'ouvre à la vie éternelle par la résurrection de la chair. Il accomplit les promesses faites par Dieu à son peuple ! La Résurrection du Christ ne se démontre pas, ni se constate pas. On y accède dans la foi. « Le disciple que Jésus aimait, entrant dans le tombeau : vit et crut. » (Jn 20, 8). Témoignons à ceux qui nous entourent de notre rencontre avec Christ Ressuscité et de la présence de Dieu dans nos vies par la multitude de ses grâces ! **ALLÉLUIA** (*Louons le Seigneur*) ! Bonne fête de Pâques à tous !
Diacre Alain.

Horaires des messes dominicales : Samedi : Ste Catherine 17h ; Dimanche St Jean Baptiste 9h, St Jacques 10h, St Charles 10h15, Ste Philomène 11h.

Quêtes des messes des 27 et 28 mars :

St Charles : 562,25€ ; Ste Philomène : 455,85€ ; St Jacques : 384,45€ ; St Jean Baptiste : 279,35€ ; Ste Catherine : 139,6€. Sur un total de 1681,90€, après déduction de la contribution à la solidarité diocésaine, il revient à la paroisse 840,95€. Etant déduit 300€ de frais engagés par ces cinq messes, il reste à la paroisse 540,95€.

Le dimanche 11 avril, 15h30, en l'église Notre Dame du Liban à Mandelieu seront confirmés 12 adultes de la paroisse. Portons les dans la prière ! **Un nouveau parcours de préparation commencera dès le mois de mai.** Prendre contact avec le P. Olivier Petit par mail : notredamedevie@free.fr.

Homélies et autres informations sur le site de la paroisse : <https://paroissenotredamedevie.fr>